

Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire 2011

L'assemblée générale de notre amicale s'est tenue le mercredi 7 septembre à 15 heures dans les locaux du 402^e RA, après la prise d'armes de commémoration du fait d'armes du HAWK et un déjeuner réunissant le colonel OGIER commandant du 402^e RA, les amicalistes présents et les épouses qui s'étaient jointes à nous.

La cérémonie du matin, présidée par le chef de corps, a été marquée par la présence traditionnelle des étendards des trois régiments HAWK, 401, 402 et 403, un historique de chacun d'eux et la lecture de l'ordre du jour du 7 septembre 1987 marquant la destruction du Tupolev 22 libyen attaquant N'Djamena.

I.- RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs, chers Amicalistes,

Cette année, notre communauté Hawkiste n'a pas eu à déplorer la disparition d'amicalistes. Cependant des Artilleurs que nombre d'entre vous ont connu nous ont quitté :

- le général de division Jacques PIALLAT en janvier 2011,
- le colonel Louis BEAL en octobre 2010. Il fut chef de corps du 453^e RAA à Mulheim, puis rédacteur sol-air à l'inspection de l'artillerie.

Nous allons observer une minute de silence pour rendre hommage à leur mémoire ainsi qu'à celles de tous nos militaires tombés au combat en Opex.

Merci.

Je déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire de l'amicale du 402^e RA et du HAWK.

Notre ordre du jour débute par le rapport moral du Président :

A ce jour, l'amicale compte 73 adhérents à jour de leurs cotisations contre 109 l'an passé.

L'exercice 2010-2011 n'a pas connu d'activités de l'amicale tant au niveau central, qu'au niveau des régions où résident des groupes d'amicalistes.

Côté régiment, une soirée "Sainte Barbe" et une "crêpe party" ont été organisées respectivement les 2 décembre 2010 et 2 février 2011. Les amicalistes de la région ont été invités par internet à ces deux activités.

Lors de notre assemblée générale 2010, il avait été envisagé qu'une activité extérieure, autour du Hawk et à laquelle les amicalistes auraient été conviés, soit organisée au printemps par le régiment. Hélas, cette activité n'a pu être mise sur pied.

Notre camarade CHIPAUX, président de l'amicale des anciens du 53^e RA et du 453^e GAAL a pris des contacts avec la BA 116 de LUXEUIL pour organiser, début mai, une visite de l'escadron sol-air qui prend possession du système d'arme SAMP/T aujourd'hui dénommé MANBA. Cette visite pour laquelle quelques places pourraient nous être réservées a été repoussée à courant octobre.

Le président regrette un manque de suggestion et de volontariat pour la tenue d'activités au profit de notre amicale (ces activités pouvant être locales...) et, qu'une fois de plus, seuls la commémoration de fait d'arme de l'artillerie sol-air et l'assemblée générale annuelle nous permette de nous réunir.

Durant l'exercice 2010/2011, l'amicale a été représentée :

- le 12 décembre 2010 aux cérémonies de Sainte Barbe à l'Arc de Triomphe et aux Invalides à PARIS.
Ce même jour, votre Président a représenté l'amicale à la réunion des amicales des artilleurs organisée par le général PEDRON président de la FNA.
 - Le 30 juin, votre président avait prévu de se rendre à l'EAA de DRAGUIGNAN pour la commémoration de Wagram (instant et lieu privilégiés pour rencontrer ainsi de nombreux artilleurs...), mais malheureusement le courrier d'invitation aux cérémonies a été égaré par la poste, l'empêchant de répondre dans les délais. Cependant notre secrétaire, le major Compain, faisant partie de la délégation du 402^e RA, a ainsi pu représenter dignement l'amicale.
 - Le chargé de mission "relations extérieures" de l'amicale a :
 - d'une part mener des actions valorisantes pour le Hawk :
 - en remettant un brevet Hawk au Major général de l'armée de terre, le GCA MARGUERON ancien du 402^e RA, qui en a été particulièrement heureux
 - en déposant un brevet Hawk, version argent, au Service Historique de la Défense
 - en se rendant en visite à l'école de l'artillerie Belge à Lombarsidje auprès du dernier bataillon sol-air Mistral
 - d'autre part il a :
 - adressé un courrier au Ministre de la défense pour qu'une promotion de Saint-Maixent porte le nom d'adjudant Toinette (*cf courrier réponse*)
 - pris contact avec l'armée de l'air pour tenter un rapprochement avec des amicales sol-air. Il lui a été répondu qu'il n'existe pas d'amicales sol-air au sein des unités de l'armée de l'air
- Enfin, il nous signale qu'il existe un numéro spécial de février 2011 sur le système Hawk paru aux éditions "Forces terrestres"

L'exercice 2011/2012 sera crucial pour le devenir de notre amicale et il est essentiel de tout tenter pour resserrer nos liens ; le lieu de résidence de chacun ne doit plus rester un obstacle avec les moyens de communication dont nous disposons maintenant.

Nous devons nous organiser pour que les membres de l'amicale puissent, quelque soit la localisation de son siège, continuer à communiquer et à se réunir.

Il faudra que nous soyons nombreux à participer aux cérémonies de dissolution du dernier régiment Hawk auxquelles, je l'espère, nous serons étroitement associés.

Nous montrerons ainsi notre attachement à ce qui fut durant 50 ans l'artillerie sol-air moyenne portée.

Nous devons aussi nous efforcer à conserver le fameux esprit Hawk qui nous a tant distingué des autres artilleurs et nous aurons à pérenniser la mémoire de notre système d'armes et du fait d'arme du 7 septembre.

Les décisions que nous allons prendre et notre détermination à les appliquer auront des conséquences majeures pour l'avenir de l'amicale à l'été 2012, car il n'y aura pas d'autre alternative que de périr ou de rebondir.

Merci de votre attention.

II.- PRESENTATION DES COMPTES

Monsieur DONNAES, notre trésorier, présente le bilan financier de l'amicale.

2.1. Avoir

Avoir en banque sur compte courant :
 en 2010 → 2 943,58 €
 en 2011 → 3 426,58 €
Avoir en banque sur compte livret :
 en 2010 → 3 782,90 €
 en 2011 → 3 826,71 €

Soit un avoir total pour l'exercice 2011 de : 7 283,29 € (arrêté à la date du 1^{er} septembre 2011).

2.2. Approbation des comptes

Aucune remarque n'est faite, les comptes sont approuvés à l'unanimité.

2.3. Prévision du budget

Un budget de 35 € pour l'hébergement du site du 7 septembre est décidé à l'unanimité.

Il est à noter que les deux années précédentes ont été financées par Jean-Noël BARDINI conseiller SwissLife.

III.- COTISATIONS

Après discussion sur les activités avenir de l'amicale, il est décidé à l'unanimité de maintenir à 10 € le montant des cotisations de 2012.

IV.- DEVENIR DE NOTRE AMICALE

Toutes les questions liées à la dissolution prochaine du 402^e RA, le dernier régiment HAWK, montrent l'inquiétude du devenir de notre amicale.

Néanmoins, les quelques démarches entreprises au cours de l'année passée, avec le 54^e RA, l'EAA de Draguignan ou le 1^{er} RAMa, n'ont pas apportés de solution.

Faute d'élément concret, le nouveau bureau devra s'assurer des possibilités du devenir de l'amicale, avec notamment l'hébergement du siège social. Compte tenu de l'évolution, des modificatifs de statuts devront être proposés.

Une assemblée générale extraordinaire devra être organisée avant le mois de mars 2012.

V.- ELECTION DU BUREAU

Conformément aux statuts, tous les deux ans, les membres du bureau doivent être renouvelés.

Seul, quatre candidats se sont déclarés volontaires, Patrick DONNAES, François JACQUET, Patrick SOULET et Alexandre WATTIN.

Le bureau élu à l'unanimité est le suivant : (*Après concertation, les nouveaux membres ou membres réélus ont fait connaître l'attribution des différents postes*).

- président :	LCL (H) François JACQUET
- vice-président :	LCL Patrick SOULET
- trésorier :	M. Patrick DONNAES
- membre	LTN (H) Alexandre WATTIN

Pour renforcer cet effectif, de nouveaux volontaires devront se faire connaître avant la prochaine assemblée générale extraordinaire au risque d'envisager la dissolution de l'association.

Le poste de secrétaire est à pourvoir impérativement.

VI.- APPELATION DE L'AMICALE A LA DISSOLUTION DU 402^e RA

Compte tenu des réponses par courrier et des dernières propositions, trois appellations sont soumises au vote.

« Amicale du HAWK » Nombres de voix : *pour 17, contre 09, abstention 02.*
« Amicale des anciens du HAWK » Nombres de voix : *pour 19, contre 08, abstention 01.*
« Amicale des formations du HAWK » Nombres de voix : *pour 04, contre 18, abstention 05.*

L'appellation de « Amicale du 402^e RA et du HAWK » deviendra « Amicale des anciens du HAWK ». Ce nouveau nom ne pourra prendre effet que lors des prochains modificatifs des statuts.

VII.- PARTICIPATION A LA CONFECTION D'UN SOUVENIR A LA DISSOLUTION DU 402^e RA

La participation financière à la création d'un livre souvenir réalisé par le 402^e RA, et dont chaque amicaliste se verra remettre un exemplaire, est décidée à l'unanimité.

Un budget de 2 500 € est décidé pour ce financement :

Nombres de voix : *pour 25, contre 00, abstention 02.*

Un montant complémentaire pourra être décidé en fonction du coût réel de l'ouvrage.

VIII.- QUESTIONS DIVERSES

8.1. Possibilité de conserver un lieu de mémoire Hawk au quartier Corbineau au profit de l'amicale ?

Un lieu de mémoire Hawk au quartier Corbineau au profit de « l'amicale » n'est pas envisagé à ce jour par le 1^{er} RAMa.

Le 402^e RA envisage créer une stèle réunissant les différentes plaques commémoratives existantes.

8.2. Pouvons nous envisager un grand rassemblement des "Hawkistes" lors de la dissolution du 402^e RA ?

Il est prévu que les amicalistes soient invités à la dissolution du 402^e RA. Il est encore temps pour les non adhérents de nous rejoindre.

Le programme pourrait tenir sur deux jours différents. Le soir avec un son et lumière au cœur de la ville de Châlons-en-Champagne et le lendemain cérémonie de dissolution au quartier Corbineau. La date en juin 2012, n'est pas encore arrêtée.

8.3. Reprise du site "7 septembre" ?

Le site du « 7 septembre » n'appartient pas au 402^e RA. Son créateur monsieur LEGOFF souhaite en rester propriétaire. Il sera cependant contacté pour préciser ses attentions.

8.4. Commémoration du 7 septembre : où, quand, comment, avec qui, avec quoi ?

A ce jour la commémoration du 7 septembre n'est pas reprise malgré les propositions faites à l'EAA de Dranguignan et au 54^e RA.

8.5. Que va devenir le train d'atterrissage du TU 22 ?

Le train d'atterrissage du TU 22 doit être repris par le musée de l'artillerie pour être érigé à l'EAA de Dranguignan.

8.6. Mise en place d'un affût à l'entrée de Châlons (rond point) ?

Le 402^e RA a déjà entrepris certaines démarches avec la ville en vue de placer des missiles sur le rond point le plus proche du régiment à l'extrémité de la rue du commandant Derrien.

8.7. Possibilité de créer un DVD par le SIRPA Terre retraçant l'existence du 402 et du Hawk depuis sa création en 1923 jusqu'en 2012.

Il n'est pas envisagé de créer un DVD avec le SIRPA Terre. Néanmoins, il est envisageable de réaliser un CD qui reprendrait de multiples données sélectionnées pour la réalisation du livre souvenir.

8.8. Il pourrait être projeté à l'occasion de la dissolution du régiment.

Les éléments d'une éventuelle projection audiovisuelle ne sont pas arrêtés.

8.9. 50^e anniversaire création du régiment à Kehl et de la mise en place du système d'armes Hawk

Compte tenu la date de dissolution du régiment et des nombreuses questions liées à l'avenir de l'Amicale aucune décision ne peut être envisagée.

8.10. 90^e anniversaire de la création du régiment à Mayence

Compte tenu la date de dissolution du régiment et des nombreuses questions liées à l'avenir de l'Amicale aucune décision ne peut être envisagée.

8.11. Promotion « ICS Mathieu TOINETTE »

Indépendamment d'une promotion auprès de l'ENSOA de Saint-Maixent, l'école du personnel paramédical des armées (EPPA) de Toulon, face à une situation d'actualité particulière, a décidée de baptiser (le 16 septembre 2011) une promotion au nom de l'Infirmier de Classe Supérieure Mathieu TOINETTE.

Notre camarade était sortie de cette école après avoir suivi sa formation d'infirmier pendant trois années.

8.12. Dernier tir HAWK

A l'occasion du « dernier tir de missile HAWK », le 402^e RA souhaite pouvoir proposer aux « passionnés » du HAWK et par conséquent aux amicalistes, la possibilité d'assister au dernier tir de missile. Les derniers tirs sont intégrés dans une manœuvre « NAWAS » bien différente de ce que beaucoup ont pu connaître à l'époque des popotes. La prise en charge des invités ne pourrait se faire qu'à l'entrée du CELM (centre d'essais de lancement de missiles) de Biscarrosse. Le déplacement et l'hébergement ne pourront être pris en compte.

8.13. Envoi des courriers

Pour des raisons pratiques, économiques et réglementaires, les différents courriers seront adressés par « Internet ». Cette mesure prend en considération l'envoi des convocations et des procès verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Les quelques adhérents sans adresse courriel pourront toutefois continuer à recevoir les envois par courrier papier.

8.14. Communication des adresses

La liste des amicalistes avec adresse courrier, numéro de téléphone et adresse Internet sera transmise à chaque membre en fin d'année. Cette liste demeurera strictement personnelle.

8.15. Entretien du « monument aux morts » sur la base de Semoutier

Le monument aux morts du 403^e RA, est resté sur la base de Semoutier après sa dissolution. Un accord avec le 61^e RA et la section des médaillés militaires de Chaumont, devraient permettre son entretien. Selon les difficultés, l'amicale pourrait être sollicitée.

Après un tour de table, et le rappel des principaux points à prendre en compte pour la prochaine assemblée générale extraordinaire, le président déclare close l'assemblée générale 2011 à 17h55.

Le secrétaire



Le Président

